



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 novembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, 33 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 27 en zone gendarmerie et 6 en zone police).

Au cours du week-end du 25 au 26 novembre, 184 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 58 pour usage du téléphone portable tenu en main, 25 pour défaut de port de la ceinture conducteur, 17 pour défaut de contrôle technique, 13 pour conduite sous stupéfiant et 10 pour pneu lisse.

17 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 15 automobilistes sur 101 contrôlés ont été verbalisés (01 pour défaut d'assurance, 03 pour défaut de contrôle technique, 01 pour non port de la ceinture de sécurité, 01 pour non port du casque, 02 pour téléphones portables au volant, 01 pour sens interdit, 03 pour non présentation d'assurance, 01 pour non mutation de carte grise, 01 pour défaut de permis de conduire et 01 pour pneu lisse)

3 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.